



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 21 Décembre 2021

**Présents :** Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Sonie BERNARD, Magali BONIN, Emilie CANO, Gwladys LOISEL, Nadine ROY, Franck TOURNIER, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Dominique VEYRON.

**Absents excusés :** Alexandre MARTIN, Eddie SAINT-MAURICE (Pouvoir à Catherine ANDRIEUX), Yann CHAUVEL (Pouvoir à Gwladys LOISEL), Hervé CORNELOUP (Pouvoir à Nadine ROY)

### DELIBERATIONS

#### **Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente**

*Présence de Alexandre JOST du groupe ELEGIA*

Dans le cadre d'un Marché A Procédure Adaptée, un appel d'offres a été mis en ligne mi-novembre sur la plateforme de *L'essor* pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation, dont thermique, de la salle polyvalente et sa mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

Vingt-trois dossiers ont été retirés par des professionnels et 4 ont été déposés.

Après ouverture des plis, une étude des dossiers a été faite avec l'aide de Mr JOST du groupe ELEGIA.

Les critères de choix étaient les suivants : Prix 50 % Technicité 50 %.

Les trois premiers ont été auditionnés par des membres du conseil municipal.

Le choix définitif s'est porté sur TERRARCANNE, société sise à VILLEFONTAINE.

Vote : 14/14

#### **Ajustements budgétaires**

Au terme de la fin de l'année comptable, il convient d'ajuster les comptes comme suit :

D 022 : -10€

D 6531 : +10€

D022 : -1 113€

D739923 : + 1 113€

D65548 : +3 500€

R70878 : +3 500€

Vote : 14/14

#### **Restes à réaliser**

Les dépenses d'investissement ne peuvent être payées avant le vote du budget. Certaines dépenses engagées seront mandatées en début d'année 2022 avant l'adoption du budget. Il convient de formaliser le montant de ces dépenses afin de pouvoir s'en acquitter début 2022 en l'absence de budget adopté. Ces montants seront réinscrits au budget 2022.

2183 - Matériel de bureau et informatique : 2 500€

2051 – Droits similaires : 6000€

2313 – Immos en cours de construction : 500 000€

La liste des dépenses à régulariser est adoptée.

Vote : 14/14

#### **Sécurisation route de Bourgoin-Jallieu**

Bien qu'il s'agisse d'une route Départementale, le service voirie de la CAPI prend en charge les études relatives à la sécurisation de la route de Bourgoin-Jallieu.

Les levés topographiques ont été faits courant Octobre par Géo Concept 3D. Mi-janvier, un comptage de la circulation sera mis en place pendant environ une semaine.

Une rencontre entre Alp'Etudes, le bureau d'étude mandaté par la CAPI, et les élus sera organisée afin d'élaborer le projet de mise en sécurité des piétons sur cette voie.

## URBANISME

DP	FABRE	Bernadette	130 Rue de la tour	Division	21/12/2021

### Comptes rendus par les conseillers municipaux des commissions CAPI auxquelles ils ont assisté :

- Catherine ANDRIEUX, Magali BONIN, commission Observatoire Foncier Partenarial Isère, Stratégie Territoriale d'Aménagement Agriculture et Territoire, Habitat et Renouveau Urbain
- Franck TOURNIER, commission mobilité
- Eddie SAINT-MAURICE, Magali BONIN, commission eau et assainissement

Compte-tenu du contexte sanitaire la cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Si les conditions sanitaires le permettent, une rencontre conviviale sera organisée en cours d'année.

Prochain conseil municipal le 7 Février 2022 à 19 heures

Le Maire,

N.ROY



Le Maire,  
Nadine ROY

### Site internet

Pensez à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.crachier.fr>